

# Professionnels de santé : une charte pour la prévention du risque infectieux



© 2017 Les Echos Publishing

La prévention du risque infectieux concerne aussi bien l'hôpital que la médecine de ville, et touche différents aspects : l'hygiène, les bonnes pratiques, l'antibiorésistance, la couverture vaccinale... Il est indispensable concernant ce sujet que les praticiens se forment, s'informent, évaluent et améliorent leurs pratiques, voire s'engagent. C'est dans ce sens que la « charte d'engagement à la prévention du risque infectieux et de la résistance aux antibiotiques » a été conçue. Ce document doit permettre de valoriser l'engagement du professionnel de santé auprès de ses patients, et de favoriser l'échange sur ce sujet avec eux. Conçue par des praticiens, elle est modulable et applicable à chacun des exercices. Le praticien peut la personnaliser en ligne (en sélectionnant les items qui correspondent à sa pratique professionnelle et insérer son identité), puis l'imprimer. Elle doit permettre l'analyse des pratiques de prévention des infections associées aux soins. Et inciter les professionnels de santé à se positionner face à leurs propres responsabilités pour envisager les voies de progrès possibles dans leur pratique au quotidien.

Pour télécharger la charte : <http://www.cnsd.fr/>

© 2017 Les Echos Publishing